



« Le confinement ne nous empêche pas de donner de la voix aux travailleuses et travailleurs de première ligne, aux personnes en séjour irrégulier, à tout ceux et celles qui subissent de plein fouet cette crise. Au contraire, cela nous semble d'autant plus essentiel ». ZIN-TV, média d'action collective, édito/newsletter, mai 2020.

L'équipe de ZIN-TV a réorganisé ses méthodes de tournage. En respectant les mesures de sécurité, la PVLS (permanence vidéo des luttes sociales) est parvenue à réaliser plusieurs films qui abordent le quotidien sous confinement :

« Sans grande surprise, on observe que la crise exacerbe les inégalités et renforce les dérives autoritaires déjà bien en marche. Malgré tout, les mouvements sociaux s'organisent afin que cette crise ouvre des opportunités de progrès sociaux. Ces films donnent un écho à ces témoignages afin de ne pas les oublier au moment de prendre des décisions ».

Vidéo épinglée cette semaine : Les oublié.e.s du Covid-19//FR - 3 min 32  
PVLS - Permanence vidéo des luttes sociales.

[Voir la vidéo en ligne](#)

Lundi 20 avril 2020, un groupe de personnes sans-papiers a réalisé une action éclair devant la Tour des Finances, où se trouve le bureau de Maggie De Block, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, mais aussi de l'Asile et la Migration.

A l'aide de pancartes, 60 personnes sans-papiers se sont manifestées silencieusement durant quelques minutes, afin de lancer un premier signal d'alarme et visibiliser la réalité de cette partie de la population aux yeux des citoyens belges. L'action s'est déroulée dans le respect des recommandations sanitaires du confinement : les personnes présentes portant des masques, des gants et se tenant à une distance sociale de 2,5 m. Avant de se disperser calmement, un porte-parole a lu le message et les revendications du groupe :

« Avant cette pandémie, nous, sans-papiers, vivions déjà chaque jour dans la peur et les difficultés. Nous travaillions au noir pour gagner de quoi vivre avec nos familles et nos enfants. Une situation d'exploitation que nous dénoncions pourtant. Depuis l'annonce du confinement, tous les secteurs sont fermés et il n'y a presque plus de travail. Du jour au lendemain, nous nous retrouvons sans aucun revenu et aucune aide pour subvenir à nos besoins de base. Nous n'avons pas accès aux soins de santé, nous ne pouvons plus acheter à manger ou payer notre loyer. Malgré ces difficultés, nous respectons toutes les règles de confinement fixées par l'Etat belge. Abandonnés par ce système, nous lançons aujourd'hui ce



cri de l'injustice qui nous tue. Plus que le coronavirus, c'est surtout cette politique migratoire qui nous condamne à l'agonie. Hommes, femmes, enfants, jeunes et âgés, malades... Nous sommes les oubliés de cette crise et nous mourons à petit feu ! Nous sommes des citoyens et revendiquons nos droits. Nous sortons malgré tous les risques, pour lancer un cri à l'humanité entière, un cri à la justice. Nos demandes à l'égard du gouvernement fédéral sont simples :

— Nous réclamons une reconnaissance de l'État belge de notre existence dans ce pays depuis des années : nous voulons être régularisés. La régularisation des sans-papiers dans la situation actuelle est nécessaire et urgente.

— Nous demandons aussi la libération et la régularisation des détenus dans les centres fermés.

Nous lançons également un appel aux citoyens qui soutiennent notre cause : nous leur demandons de réagir avec nous et de dénoncer cette situation inacceptable. »

Sous contrôle //FR - 9 mn - PVLS - Permanence vidéo des luttes sociales

[Voir la vidéo en ligne](#)

Explications:

ÊTRE SANS-PAPIERS À L'HEURE DU CONFINEMENT.

Les personnes sans-papiers en Belgique, déjà fragilisées par leur situation, deviennent de plus en plus vulnérables en ce temps de confinement. En tant que population oubliée car considérée sans droit, il.elle.s ne peuvent compter que sur eux/elles-mêmes et sur le soutien de leurs concitoyen.ne.s belges.

Aucune autorité politique ni administrative ne s'est penchée sur la situation des sans-papiers. La stratégie trop segmentaire de la prévention en santé publique des diverses autorités (fédérales, régionales et communales) les exclut.

En dépit de cet abandon, la Coordination des sans-papiers soutient avec force les mesures prises jour après jour par le gouvernement pour endiguer cette pandémie et a pu sensibiliser les personnes vivant dans des occupations afin que les consignes des autorités fédérales soient observées au pied de la lettre.

Avec les pouvoirs spéciaux qui sont conférés au Gouvernement Fédéral, il est grand temps de prendre en ligne de compte tous les exclus de la société, que sont les personnes sans-papiers.

Pour ce faire, lire [ici](#) les recommandations de la Coordination des sans-papiers adressées à Madame Sophie Wilmès, Première Ministre, et à tous les membres de son Gouvernement.

La Coordination des sans-papiers a foi que, la lutte contre cette triste pandémie sera gagnée



en mettant en œuvre des approches plus humaines, solidaires et sans exclusions.

Les enferm.e.s // FR - 13 min 37 PVLS - Permanence vidéo des luttes sociales

Être enferm.e en centre fermé est déjà inacceptable, mais en période de confinement, cela devient illégal ! Les personnes détenues dans les centres témoignent.

[Voir la vidéo en ligne](#)

Explications:

La détention en centre fermé est devenue illégale. L'inaction de nos responsables politiques menace les plus vulnérables d'entre nous. Au regard de la loi, la détention des étrangers est permise pour autant que leur expulsion du territoire demeure une possibilité. Dans le contexte qui est le nôtre, celui d'une fermeture des frontières et d'une interruption du trafic aérien international, le rapatriement des détenu.e.s est tout simplement empêché et le maintien de leur détention devient de facto illégal.

Dès l'ouverture des centres fermés à la fin des années 1980, nombre de militant.e.s et associations se sont opposés à ces dispositifs carcéraux qui privent des personnes de leur liberté pour l'unique motif suivant : l'absence d'un titre de séjour valable. Dans une lettre ouverte adressée à la Première ministre belge, une centaine d'avocat.e.s ont récemment appelé à la cessation des activités de tous les centres fermés.

Depuis le début de la période de confinement, nous avons réalisé une enquête afin d'évaluer les ajustements apportés par l'Office des étrangers et vérifier la mise en application des mesures de sécurité prescrites par les autorités. Nous avons joint par téléphone une vingtaine de détenu.e.s avec lequel.le.s nous sommes restés en contact durant les quatre dernières semaines. Ce sont ces échanges qui nous permettent aujourd'hui d'alerter l'"opinion publique" quant à l'évolution dramatique de la situation.

[Lire la suite ici.](#)

[Pour voir les autres vidéos.](#)



Les oubliés de cette crise : une série de vidéos pour donner voix

# DÉCONFINONS LES DROITS DES SANS-PAPIERS

CONTRE LE VIRUS, LA **RÉGULARISATION**  
C'EST MAINTENANT



CONCEPTION GRAPHIQUE: LE MONDE DES POSSIBLES